



Comité
de prospective
de la CRE

ÉCLAIRER
L'AVENIR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 novembre 2018

Lancement des travaux de la saison 2 du Comité de prospective

Le Comité de prospective de la CRE a publié le 5 juillet dernier ses travaux sur les perspectives et les enjeux de la mobilité propre, du stockage de l'énergie et de la transformation numérique pour les consommateurs d'énergie.

L'heure est désormais à la deuxième saison. Le Président de la CRE a acté le 5 juillet dernier les thèmes qui seront abordés cette année :

- « *Le verdissement du gaz et de ses usages* » pour le groupe de travail n°1 Bouquet énergétique, dont les co-présidents sont Olivier APPERT, Délégué général de l'Académie des technologies, et Philippe MAUGUIN, Président Directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ;
- « *Les nouvelles dynamiques locales du système énergétique* » pour le groupe de travail n°2 Réseaux et systèmes énergétiques, dont les co-présidents sont Frédéric GONAND, Professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine, et Bernard BOUCAULT, Préfet ;
- « *Donner du sens aux données du consommateur* » pour le groupe de travail n°3 Consommateur et société, dont les co-présidents sont Cécile MAISONNEUVE, Présidente de la Fabrique de la cité, et Fabien CHONÉ, Président de l'Association nationale des opérateurs détaillants en électricité (ANODE).

Le Président de la CRE a décidé de modifier la gouvernance de Comité de prospective à la suite de la prise de nouvelles fonctions de Dominique JAMME, en nommant Didier LAFFAILLE Secrétaire général du Comité de prospective pour le remplacer.

Didier LAFFAILLE est diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris (1990).

Il a occupé plusieurs fonctions qui l'ont conduit à maîtriser les différents domaines de la production et de la distribution de l'électricité : le domaine technique en tant qu'ingénieur d'études électriques dans la conception de centrales de production thermique au sein de la division ingénierie du groupe Alstom (1983-1988) ; le domaine des réseaux de distribution et des réseaux industriels en tant qu'ingénieur d'affaires, puis Directeur des ventes France au sein de la Continentale d'équipements électriques (1988-2000) ; le domaine réglementaire et contractuel en tant que Chef du Département technique de la Commission de régulation de l'énergie (2001-2018).

Arrivé à la CRE en 2001, Didier LAFFAILLE a grandement contribué aux travaux de mise en œuvre de la régulation de l'activité de gestionnaire de réseaux notamment sur l'élaboration des règles techniques d'accès au réseau. Précurseur de la réflexion sur les réseaux intelligents il est à l'origine de tout l'écosystème Smart grids de la CRE : site internet, forums, recommandations des cadres juridiques, technique et économique.

Il a été promu au grade de Senior de la Société de l'Électricité, de l'Électronique et des Technologies de l'Information et de la Communication (SEE). Il est Chevalier de l'ordre national du Mérite.

Il est rappelé par ailleurs que les travaux de la saison 1 sont accessibles sur le site Internet du Comité de prospective : www.eclairerlavenir.fr

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Lucile BEALLE : 01.44.50.41.13 – lucile.bealle@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.